



# Le Bulletin de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY **Novembre 2017 - n°23**

## Sommaire :

Old Up «Coco Chanel»	<b>Page 02</b>	En bref - Annonces	<b>Page 06</b>
Vie des Familles - Brèves	<b>Page 03</b>	Braderie de Jouets	<b>Page 07</b>
Fin de la Politique Familiale	<b>Page 04</b>	Fête du 24 juin 2017 - Recette	<b>Page 08</b>

## L'éditorial :

La braderie de jouets est là \* ! Inutile de rappeler aux parents que vous êtes, l'importance du jeu pour l'enfant : la quantité et la variété de ceux que vous nous déposez tous les ans pour la vente montrent que vous savez combien il est un atout essentiel pour le développement de l'enfant et son apprentissage de la vie en société.

Vous trouverez en page 7 toutes les indications utiles. Mais j'appelle votre attention sur quelques points importants :

- Le nombre de jouets par famille est désormais limité à 90 et le nombre de livres à 30.
- Éviter les lots de revues : ils ne se vendent pas et encombrer considérablement la salle.
- Respecter les consignes d'emballage : tous les ans, nous perdons du temps parce que les petites pièces n'ont pas été emballées et risquent d'être perdues.
- Les films, les jeux vidéo, les livres **doivent être destinés aux enfants (de maximum 16 ans)**.
- Utiliser dans la mesure du possible la procédure de préenregistrement.

J'ajoute que nous avons besoin de bras. Un grand merci à tous ceux qui voudront bien proposer leur aide aux créneaux horaires qui leur conviennent.



Catherine le Reveillé

\* C'est l'occasion de mettre à jour votre cotisation :  
14 € pour les viroflaysiens, 17 € pour les extérieurs.

## Dates à retenir :

### BRADERIES

#### Jouets

du 25 au 28 novembre 2017

#### Puériculture

du 20 au 22 janvier 2018

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 6 décembre 2017 à 20h30

### ÉCHANGES DE SAVOIRS

#### Art Floral

Jeudi 9 novembre 14h-16h

Jeudi 21 décembre 14h-16h

Décoration de Noël

(S'inscrire au 01 30 24 45 68)

#### Couture

Jeudi 16 novembre 14h-16h

Jeudi 14 décembre 14h-16h

(S'inscrire au 06 71 55 96 42)

#### Cuisine

Mardi 21 novembre 9h30-12h

Mardi 19 décembre 9h30-12h

### AIDE AUX DEVOIRS

Reprise le 17 novembre

### GROUPE DE PAROLES

#### Old Up

Vendredi 12 janvier 2018 à 9h30

La Forge - 89 avenue du Général Leclerc - 78220 Viroflay Tél : 01 30 24 30 52 - E-mail : agfv2@wanadoo.fr

Site Internet à enregistrer dans vos favoris : [www.agfv-viroflay.fr](http://www.agfv-viroflay.fr)

Permanences : mercredi et samedi de 10h à 12h

Directrice de la publication : Madame Catherine Le REVEILLÉ

## «OLD UP» 44ÈME RENCONTRE : COCO CHANEL



Gabrielle Chasnel, dite « Coco Chanel », est née le 19 août 1883 à Saumur. Elle est la deuxième enfant d'une fratrie de 5, d'une mère couturière et d'un père marchand forain. Toute sa vie elle n'eut de cesse de masquer ses origines pauvres, s'acharnant à se forger une légende, si bien qu'il est difficile de savoir quelle est la version la plus proche de la réalité.

Sa mère meurt quand elle a 12 ans. Elle aurait été placée, avec sa sœur aînée, à l'orphelinat d'Aubazine en Corrèze. Elle y aurait appris la couture et mené une vie austère et rigoureuse qui marquera profondément le style épuré, aux couleurs neutres, de la future styliste.

Ce qui est sûr, c'est qu'à 18 ans, elle se rend chez sa tante à Moulins où elle se perfectionne dans le métier de couseuse. Elle y retrouve sa Tante Adrienne qui a le même âge qu'elle et la même ambition : ne pas partager le sort anonyme des cousinettes. Elle tente sa chance sur la scène d'un «caf'conc» où elle ose pousser la chansonnette «qui qu'a vu Coco dans l'trocadero» qui lui a valu son surnom ! Elle devient vite la favorite de ces messieurs du régiment et tout particulièrement d'Etienne Balsan, riche gentleman qui vient de quitter l'armée pour se consacrer aux chevaux. Avec lui, elle découvre la vie de château, ses codes et ses usages. Elle se fait remarquer par ses tenues équestres : non pas la robe d'amazone, mais en jodhpur, cravate et bandeau dans les cheveux. Elle confectionne aussi de petits chapeaux originaux.

Elle invente déjà un nouveau style, une nouvelle allure.

En 1909, devenue la compagne de Boy Capel, son grand amour anglais, elle va ouvrir un salon de modiste au 21 rue Cambon à Paris, sous le nom de «Chanel modes».

Du fait de la guerre, elle se replie à Deauville où elle va faire ses premières gammes de couturière, en habillant les belles élégantes réfugiées en Normandie. L'étoffe manquant, elle taille des robes de sport dans le jersey des sweaters des lads. Elle ouvre sa première maison de couture à Biarritz en 1915, libérant le corps, abandonnant la taille. Elle crée des vêtements simples, pratiques, s'inspirant d'une vie sportive et jouant avec les codes féminins/masculins.

En 1918, elle emploie plus de 300 ouvrières et rembourse Boy Capel, refusant le statut de femme entretenue. Celui-ci meurt d'un accident de voiture : «en perdant Capel, je perdais tout» avouera-t-elle.

Elle revient à Paris et grâce à son amie Misia Sert, muse de Bonnard, égérie de Diaghilev et Stravinsky, elle rentre dans le cercle étroit des artistes et des gens du monde.

De 1920 à 1939, elle a lancé N°5, son premier parfum, le costume de sport, les faux bijoux, le sac en bandoulière matelassé, les sandales à semelle de liège.

Ses liaisons masculines lui donnent des motifs d'inspiration : broderies et zibelines de Sibérie avec le Duc Pavlovitch de Russie, vestes de tweed, pelisse et béret de marin, de son amitié avec le Duc de Westminster !

Coco Chanel est l'une des premières à lancer la mode des cheveux courts. Elle privilégie une simplicité très étudiée : pantalon, jupe plissée courte, tailleur orné de poches, cardigan en jersey, chapeau cloche et, en 1926, la célèbre petite robe noire. Elle réalise aussi des costumes pour le cinéma. En 1939 elle est à la tête d'une entreprise de 4000 ouvrières qui fournissent 28 000 commandes par an.

Peu après la déclaration de la guerre, elle licencie son personnel, ferme son magasin et a une longue liaison avec un officier allemand. A la libération, elle est arrêtée puis relâchée, probablement grâce à l'intervention de Churchill et du Duc de Westminster.

**E**lle est exilée en Suisse où elle restera 10 ans. En 1954, âgée de 71 ans, elle ouvre à nouveau sa maison de la rue Cambon. Son style retrouve les faveurs des femmes modernes : le style chanel est plus qu'une mode, un phénomène.

Les années 1960 voient apparaître la mode des mini-jupes à laquelle elle s'opposera, trouvant les genoux laids : «Les modes sont bonnes quand elles descendent dans la rue mais pas quand elles en viennent» !

Le 10 janvier 1971, à 87 ans, elle meurt, ayant légué sa fortune à ses proches, ses employés et des artistes.

46 ans après, le style chanel continue à lui donner raison : «la mode se démode, le style jamais».

Aliette de Larminat

«Old up» - 45ème rencontre  
**Vendredi 12 janvier 2018 - 9h30 -  
Françoise Giroud**

La Forge - 89 avenue du Général Leclerc  
78220 - Viroflay

Le petit déjeuner (2€) vous attend

Renseignements :  
agfv2@wanadoo.fr ou 01 30 24 30 52

Marie-Nicole Henckes :  
marienicole.henckes@yahoo.com  
Aliette de Larminat : aliettedl@aliceadsl.fr

## BRÈVES

### La natalité en France (Chiffres Insee 2016)

On assiste à une baisse des naissances pour la deuxième année consécutive. En 2016, 14 000 bébés de moins qu'en 2015 ; en 2015, 20 000 naissances de moins qu'en 2014. Le taux de fertilité en 2016 est de 1,93 enfant par femme, contre 2 en 2014.

La plus forte baisse de naissances (7,8% entre 2011 et 2015) se constate chez les couples où les 2 parents sont nés en France, et la plus forte hausse (6,07%) chez les couples où les 2 parents sont nés à l'étranger : la population née en France vieillit sensiblement et les migrants sont jeunes. Une tendance qui témoigne du caractère pluri-ethnique de la France.

En 2016, la baisse du nombre des naissances s'explique par la diminution de la population féminine en âge de procréer et par la baisse de sa fécondité, surtout chez les 25-29 ans.

### Vie des familles

Un constat : en 15 ans, le nombre des divorces a augmenté de 63%, passant de 155 000 à 253 000 par an. Est-ce un progrès ? En 2015, quatre PACS ont été conclus pour cinq mariages célébrés.

## LA VIE DE NOS FAMILLES

### NAISSANCES

**Bartholomé Garrigue, petit frère de Hugo, Lucie et Simon, le 7 octobre 2016**

**Victoire Perrot, petite sœur d'Augustin, le 9 janvier 2017**

**Lise Haller, petite sœur de Colin, Kénan et Manaël, le 22 avril 2017**

L'AGFV est heureuse d'offrir à ces familles un bon de naissance à réaliser dans une braderie.

### LES GRANDS-PARENTS

**Bénédicte et Dominique Delas sont heureux de nous annoncer la naissance de Bertille, leur 1ère petite-fille, le 15 juillet 2017 chez Nicolas et Marielle à Lyon**

**Catherine Le Reveillé est ravie de nous apprendre la naissance de Gaspard, son 14e petit-enfant, le 16 octobre 2017, chez Thomas et Sophie à St Malo**

### DÉCÈS

**Monsieur Jean-Louis Dréneau, 73 ans, le 14 septembre**

**Monsieur Jean-Pierre Devant, 81 ans, le 26 septembre**

**À leurs épouses et à leurs enfants, l'AGFV adresse ses très sincères condoléances.**

## VERS LA DISPARITION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

**D**epuis de nombreuses années, la politique familiale se réduit, inexorablement. Cette diminution s'est accélérée récemment, avec le plafonnement du quotient familial et la modulation des allocations familiales en fonction des revenus. On pouvait espérer, après une telle saignée, que l'on verrait la fin de ces coupes sombres. Hélas, il est à craindre que ce soit le contraire qui se prépare, et que l'on assiste à l'anéantissement définitif de la politique familiale.

### Histoire de la politique familiale

Les ancêtres des allocations familiales sont apparus au début du 20ème siècle, à l'initiative de patrons chrétiens qui ont organisé, au sein de leur entreprise, des caisses de compensation, dans le but de donner un sursalaire aux ouvriers, pères d'enfants en bas âge. Les allocations familiales sont nées. Ces caisses de compensation se sont multipliées. En 1932, une loi oblige les entreprises à adhérer à une de ces caisses et à distribuer des allocations familiales. En 1945, les caisses de compensation deviennent les caisses d'allocations familiales, toujours financées par les entreprises. La même année, sous l'influence du Général de Gaulle, bien conscient de la nécessité de soutenir la démographie française, le quotient familial est instauré. Il permet de prendre en compte des charges de famille dans le calcul de l'impôt sur le revenu. Dans une France ruinée par la guerre, les familles vont être généreusement soutenues par l'état. C'est le baby-boom et les trente glorieuses.

**H**élas, dès la fin des années 70, les ressources de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) sont « pompées » progressivement au profit de l'assurance vieillesse. En 1998, au mépris du principe d'universalité\* des allocations familiales, le gouvernement cherche à les mettre sous condition de ressources. Devant le scandale, il recule, puis revient à la charge et plafonne le quotient familial, officiellement pour ne pas favoriser les familles « riches ». Les principes régissant la politique familiale sont dénaturés : le but premier, qui était de compenser les charges supportées par les familles qui élèvent des enfants, quel que soit le niveau de vie de la famille, se transforme progressivement en une politique sociale visant à compenser des inégalités de revenus.

Sous le gouvernement Ayrault, les familles vont à

nouveau être malmenées : les allocations familiales sont modulées en fonction des ressources (faisant voler en éclat la notion d'universalité des allocations) et le plafond du quotient familial est à nouveau baissé.

**M**ais le pire est en gestation : la nouvelle équipe au pouvoir veut, en dépit des promesses du candidat Macron, rogner à nouveau sur les aides aux familles. La suppression de l'universalité des allocations familiales est à l'étude pour 2018, et l'individualisation de l'impôt se profile : comme d'habitude, cela va se faire par petites touches. On propose (mais on n'impose pas...encore) aux couples mariés de faire des déclarations séparées, ce qui peut être intéressant pour certains ménages, mais pas pour tous.

Il y a de fortes chances pour qu'avec le prélèvement à la source, l'individualisation de l'impôt devienne rapidement obligatoire, pour des raisons de confidentialité et de simplicité, faisant disparaître de facto le quotient conjugal, et augmentant brutalement et considérablement les impôts de nombreuses familles. Exit la politique familiale !

### L'importance de l'équilibre démographique

Le recteur F.G. Dumont, professeur à la Sorbonne, rappelle que les dirigeants ne peuvent pas se permettre d'ignorer la question de la démographie. Les interactions entre démographie et politique sont constantes.

Depuis de nombreuses années, l'Europe est entrée dans un « hiver démographique » : la fécondité y a durablement baissé, provoquant une dépopulation dans plusieurs pays. Or, la création de richesses dépend du nombre d'actifs dans chaque pays. Une démographie dynamique est indispensable pour avoir une économie en bonne santé. En outre, l'influence géopolitique d'un pays dépend en partie de son poids démographique. Il est de la responsabilité des gouvernants se préoccupant du bien commun, de favoriser les bons équilibres démographiques de leur pays.

La France s'est longtemps enorgueillie d'avoir un taux de natalité supérieur à celui de ses voisins, conséquence d'une politique familiale généreuse, permettant d'assurer le renouvellement des générations. Alors pourquoi, depuis les années 1970,



la politique familiale a-t-elle subi des réductions discrètes mais répétées ? La France a pourtant besoin de cette vitalité démographique. Hélas, les conséquences de cet aveuglement sont déjà là, le taux de natalité a dangereusement fléchi et est passé en dessous du seuil de renouvellement des générations.

**P**our faire quelques économies, l'avenir de la France a été hypothéqué. Les évolutions démographiques produisent leurs effets sur le long terme et sont irréversibles : les enfants qui ne sont pas nés manqueront de façon définitive dans la pyramide des âges.

### La politique familiale et les retraites

Autrefois, les gens âgés, pour assurer leurs vieux jours, devaient compter sur l'aide de leurs enfants, s'ils en avaient, ou sur leurs économies. Il n'était pas rare que des personnes âgées, n'ayant ni famille ni économies, finissent dans la misère quand la maladie ou l'âge les rendait incapables de travailler.

Le système de retraite français a eu pour ambition de remédier à la misère des gens âgés. C'est un système dit « par répartition » : les actifs cotisent tous les mois à une caisse de retraite. L'argent collecté est immédiatement versé sous forme de pension aux personnes à la retraite. En échange, les cotisants acquièrent des droits leur permettant d'avoir une pension pendant leurs vieux jours. Mais pour que la retraite par répartition fonctionne correctement, il faut que le nombre d'actifs soit suffisant.

**L'**avenir du système de retraite français n'est plus assuré, en raison de la baisse constante du nombre d'actifs par rapport au nombre d'inactifs. Il faudrait avoir de nombreux enfants pour assurer la pérennité des retraites. L'abandon de la politique familiale, dont le but, rappelons-le, est d'encourager la naissance d'enfants, est catastrophique pour l'avenir du système de retraite.

### La politique familiale est un instrument de justice

Il y a une confusion récurrente entre politique familiale et politique sociale. La politique sociale a pour but de redistribuer l'argent entre riches et pauvres. La politique familiale, elle, a pour vocation de rétablir l'équilibre entre les familles avec enfants et les familles sans enfants.

Le quotient familial est un instrument de justice

fiscale. En effet, avoir le même revenu ne signifie pas avoir le même niveau de vie : un célibataire qui gagne 2 000 euros par mois n'aura pas le même niveau de vie qu'une famille composée d'un couple et de deux enfants qui dispose du même revenu mensuel. Le quotient familial tient compte du nombre de personnes à charge sur un revenu, pour calculer l'imposition.

Les allocations familiales servent à compenser partiellement les charges qu'assument les familles en élevant des enfants. Le coût d'un enfant est élevé, en temps, en énergie et en argent. En versant des allocations, l'état s'y retrouve : les enfants d'aujourd'hui sont les actifs, les contribuables et les cotisants du système de retraite de demain.

**D**élibérément, le gouvernement transforme la politique familiale en politique sociale pour faire des économies, et, tout à sa politique à courte vue, n'entrevoit pas les conséquences à long terme qu'impliquent ces décisions.

Sacrifier la politique familiale aura des conséquences désastreuses dans l'avenir et va à l'encontre de la volonté du peuple français qui a toujours plébiscité les aides aux familles. Sur quelle légitimité démocratique le pouvoir politique s'appuie-t-il pour prendre ces décisions ? L'argument des économies n'est pas pertinent, puisque la France ruinée de 1945 a pu venir en aide aux familles.

Ces décisions provoquent un changement de société qui n'a pas été validé par la population.

**L**a France, dont la société est fondée sur des valeurs familiales, est en train d'être transformée en une société individualiste. Et ce changement est fait, en douce, subrepticement, par petites touches, pour éviter que la population ne réagisse. Un pouvoir politique vraiment démocratique aurait soumis au peuple français ces propositions qui vont changer radicalement le visage de la France, et provoqué un débat loyal et serein. On en est loin.

**Raphaëlle Leclerc**

\* Principe d'universalité des allocations familiales : ce principe veut que toutes les familles puissent bénéficier des allocations familiales, quels que soient leurs revenus. Ces allocations leur sont données en compensation des charges de famille et en reconnaissance du service rendu à la collectivité en élevant des enfants, futurs contribuables et cotisants.

## EN BREF

### Éducation Nationale : restons vigilants.

**P**our l'instant, les mesures d'excellence dont parle le gouvernement sont uniquement réservées aux élèves des REP (Réseau d'Education Prioritaire) et REP+ : classes de CP dédoublées, maintien du dispositif "plus de maîtres que de classes", avec pour objectif de garantir à chaque élève à la sortie du CP

l'acquisition des savoirs fondamentaux. Pour les autres écoles, cet objectif doit être atteint en fin de troisième !

Concernant la méthode de lecture, le ministre de l'Education Nationale estime tranchée la querelle des méthodes de lecture en faveur de la syllabique... Est-ce vraiment cette dernière méthode qui sert actuellement à apprendre à lire dans nos écoles ?

**L**e ministre a donné davantage de liberté dans l'organisation de la semaine concernant les rythmes scolaires mais n'a pas remis en cause l'introduction par l'ancien gouvernement des activités périscolaires dans les horaires scolaires. Cela signifie donc moins de temps pour l'enseignement des fondamentaux.

Béatrice Martin

## LES ANNONCES DE L'AGFV

### Gardes d'enfants

#### Offres

##### OG-687 du 06-09-17

Une Happysitter pour vos enfants ! Jeune femme sérieuse et enjouée se propose de garder vos enfants. Grande expérience. Disponible immédiatement. Maîtrise l'anglais et le français. Temps plein ou temps partiel. Tél **06 19 19 04 08**

#### Demandes

##### DG-662 du 05-09-16

Recherche personne de confiance/étudiant(e) pour assurer la sortie d'un enfant de 6 ans rue Remilly à Versailles, 3 à 4 soirs par semaine de 16h15 à 18h30. Vous devrez le ramener à son domicile à Viroflay rive droite, près de la gare. Tél **06 30 10 19 34** ou **06 17 74 56 08**

##### DG-688 du 06-09-17

Nous recherchons une personne de confiance avec de l'expérience pour assurer les sorties de classe de Matteo, en CM1, à l'école Corot de Viroflay (inclus le mercredi après-midi). Devoirs et activités du soir (douche, jeux...) jusqu'à notre retour (vers 19h). Vous l'accompagnerez également à ses activités sur Viroflay (karaté ou tennis, chorale le mercredi après-midi). Vous garderez également sa sœur Emma, en 5ème au collège Racine (elle rentrera toute seule du collège). Tél **06 11 79 43 12** ou **06 26 31 62 81**

##### DG-686 du 30-08-17

Recherche un(e) baby-sitter pour s'occuper de notre fils de 17h à 19h après l'école (mardi et un autre

jour d'école) et le mercredi matin. Notre fils de 6 ans entre en CE1. Tél **06 73 91 89 79**

##### DG-681 du 23-08-17

Nous recherchons une personne pour s'occuper de nos deux enfants à la sortie de l'école de 17h à 19h. Louis a 18 mois, est à la crèche Durenne et Chloé, 3 ans 1/2, est à la maternelle Lamartine. Heures de ménage/repassage en plus seraient l'idéal. Demande pour du long terme. Tél **06 33 56 65 05**

### Baby sitter

#### Demandes

##### DB-689 du 07-09-17

Nouveaux arrivants à Viroflay, nous recherchons une baby-sitter pour aller chercher nos 2 filles (CP et moyenne section) à l'école St François d'Assise à 16h30 les lundis et jeudis, de 16h30 à 18h. Il faudra aider l'aînée à faire ses devoirs et leur donner le bain. La maison est à 7 mn de l'école. [annesochab@hotmail.com](mailto:annesochab@hotmail.com)

### Emplois et services

#### Offres

##### OE-693 du 21-09-17

Jeune femme sérieuse avec références propose 3h de ménage/repassage le mercredi (matin ou après-midi). Tél **07 86 45 91 37**

#### Demandes

##### DE-685 du 23-08-17

On cherche une personne pour

ménage et repassage 4h par semaine le vendredi matin si possible. Disponibilité immédiate et références requises. Tél **06 76 69 75 06**

##### DE-684 du 23-08-17

Recherche personne pour effectuer 3h à 4h de ménage par semaine dans maison, de préférence en milieu de semaine. Tél **01 30 24 04 41**

### Cours et leçons

#### Offres

##### OC-690 du 14-09-17

Professeur d'anglais en exercice, native langue anglaise, donne cours d'anglais tous niveaux. Tél **06 83 33 64 65**

### Immobilier

#### Offre

##### OI-695 du 08-10-17

Loue 2 places de parking en sous-sol, 41 avenue du Général Leclerc à Viroflay. Tél **01 30 24 88 50** (le soir)

### Achats - Ventes

#### Offre

##### OD-696 du 30-10-17

Vend armoire en merisier : 290 € lit en bois et sommier 190x140: 80 € - canapé 2 places et 2 fauteuils : 220 € - plusieurs meubles de style Regency : buffet : 550 € - table, 4 chaises, 2 fauteuils : 550 € - bibliothèque : 600 €. Prix à débattre. Tél **01 30 24 07 17**



**Samedi 25 Novembre 2017**

**Dimanche 26 Novembre 2017**

## DEPOT DES ARTICLES

SAMEDI 25 NOVEMBRE

### 30 livres et 90 objets au maximum par déposant :

- Livres (de 0,50 € à 4€) pour enfants,
- Jeux de société,
- Jouets d'enfants,
- CD et DVD pour enfants (Films pour adultes et K7 VHS non acceptés),
- 3 peluches maxi (propres, de qualité et emballées dans un sac plastique),
- Vélos, rollers, trottinettes ...
- Jeux électroniques et électriques en état de fonctionner.

#### Ne seront acceptés que :

- Les articles en bon état,
- Les jeux complets (dans des emballages présentables).

Nous nous réservons le droit de retirer de la vente tout objet ne correspondant pas à l'esprit de notre braderie (objets publicitaires refusés).

#### Conditions de vente :

- Chaque article, **y compris les livres**, doit porter une étiquette autocollante avec son prix.
- Les jouets vendus par lots ou avec des accessoires susceptibles de se perdre doivent être emballés dans des sacs transparents (type sacs de congélation) avec le détail du lot sur le sac.
- Les puzzles : les pièces doivent être enfermées dans un sac à l'intérieur de la boîte.

*Nous demandons aux parents de vérifier les jouets,  
s'ils sont vendus par les enfants, afin qu'ils soient bien complets.*

**Au moment du dépôt, apportez une enveloppe autocollante timbrée avec vos nom et adresse pour l'envoi du chèque de règlement.**

Une retenue de 10% sera appliquée sur ces règlements pour couvrir les frais généraux.

L'association n'est pas responsable des pertes et vols se produisant lors de ses braderies.

. Bénévoles  
10h00 à 12h00

. Adhérents  
14h00 à 19h00

## VENTE aux adhérents

DIMANCHE 26 NOVEMBRE  
10h00 à 12h00

## VENTE pour tous

DIMANCHE 26 NOVEMBRE  
12h00 à 18h00

## Reprise des Invendus

MARDI 28 NOVEMBRE  
16h30 à 19h30

## GAGNEZ DU TEMPS : PRÉ-ENREGISTREZ PAR INTERNET

Fiche d'enregistrement des jouets transmise par mail.  
Pour obtenir cette fiche, faire une demande par mail à l'adresse suivante :  
[braderiejouets.agfv@hotmail.fr](mailto:braderiejouets.agfv@hotmail.fr)



# FÊTE DU 24 JUIN 2017

C'est un après-midi festif qui attendait les familles au parc de Bon Repos, dans le cadre de la fête de Viroflay.

De multiples attractions ont permis à tous les âges d'en profiter.



Les associations familiales chargées de proposer le goûter, ont vu défiler plus de 300 personnes.

Il faut dire que les croissants et les pains au chocolat étaient délicieux !



Et, une fois encore, la barbe à papa offerte par l'AGFV a connu un vrai succès...

## RECETTE

### Le Baeckeoffe

#### Ingrédients

2 kg de pommes de terre  
1 kg d'échine et un pied de porc  
500 g d'épaule d'agneau désossée  
500 g de joue de bœuf  
2 oignons, 3 carottes, 1 poireau  
100 g de farine

#### Marinade

75 cl de vin blanc sec (Riesling ou Sylvaner)  
1 oignon émincé, 1 gousse d'ail écrasée  
1 bouquet garni (2 feuilles de laurier, thym, persil)  
Quelques grains de poivre noir

Couper l'échine de porc, l'épaule de mouton et la joue de boeuf en cubes de 5 cm de côté. Les réfrigérer 24h dans un grand plat avec les ingrédients de la marinade.

Eplucher les pommes de terre et les carottes. Les cou-



per en fines rondelles. Emincer les oignons. Egoutter les 3 viandes et réserver le jus de la marinade.

Dans une grande terrine beurrée, disposer successivement : 1 couche d'oignons, 1 couche de pommes de terre et carottes, les morceaux de viande, le pied de porc fendu en 2. Terminer par une couche de pommes de terre et le poireau fendu en 2. Saler et poivrer entre chaque couche.

Verser le jus de la marinade jusqu'au niveau des pommes de terre.

Poser le couvercle et le souder avec un cordon de pâte fait avec la farine et 1 cuillère à soupe d'eau.

Cuire à four chaud 200°C (Th 6/7) environ 2h30.

Excellent plat à préparer et cuire à l'avance. Réchauffer 1h30 au four à 150° (Th 5).

Servir avec une salade...